# La Gazette de Rouen

N°143 – 13/06/09

Journal Mensuel
du Mouvement Social et Libéral de Normandie


## Taxis : laissez-les vivre !

Depuis le 29 avril, l'actuelle maire de Rouen interdit aux taxis d'emprunter les voies TEOR de centre-ville. Ce faisant, elle revient sur l'arrêté municipal de novembre 2007 pris par son prédécesseur.

Non seulement aucun accident n'avait été déploré, mais des villes comme Rennes, Grenoble, Dijon ou même Paris ont démontré que la mixité des transports était tout à fait réalisable.

Complémentaires des bus, les taxis rendent un service indispensable aux personnes à mobilité réduite, avec souplesse et efficacité. Celles-ci représentent d'ailleurs près de 50 % du chiffre d'affaire de ces artisans ! Alors plutôt que de les renvoyer dans les embouteillages, source de pollution, pourquoi ne pas accepter de partager ces voiries qui sont vides la plupart du temps ?

Les pseudo raisons juridiques ne tiennent pas la route. LAISSONS ROULER LES TAXIS SUR LES VOIES TEOR EN CENTRE VILLE DE ROUEN !

**Impôts : les chiffres** :

La majorité socialo-écolo-communiste de M. ROBERT et Mme FOURNEYRON ont augmenté les impôts des Rouennais de :

+ 25 % en 1996 (ville de Rouen)
+ 17 % en 1997 (ville de Rouen)
+ 15 % en 2009 (conseil général)
+ ? % en 2010 (les paris sont ouverts)

## EDITORIAL

### La ville emprunte !

Dans un communiqué de presse commun, DEXIA (la banque des collectivités) et la ville de Rouen ont annoncé le 6 juin dernier un emprunt de près de 27 millions d'euros. Notons au passage que cet emprunt est rendu possible grâce au plan de sauvetage des banques porté par le gouvernement !

Pour qu'une banque communique sur un tel emprunt, c'est que l'emprunteur est solvable, sans quoi tout ceci se ferait dans la discrétion avec des taux d'intérêts élevés. La situation financière de Rouen est donc loin d'être aussi catastrophique que ce que la majorité municipale actuelle décrit !

D'autre part, la municipalité a, sans aucun doute, donné aussi des gages de solvabilité supplémentaires. L'augmentation des impôts locaux en 2010 devient donc une probabilité de plus en plus évidente, contrairement à ce que Mme FOURNEYRON avait juré tout au long de sa campagne électorale...

Marie-Thérèse HUSSON,
Bruno DEVAUX

Conseillers municipaux de ROUEN

# Réforme du plan d'urbanisme

La réforme du plan local d'urbanisme (PLU) de Rouen, adoptée par la majorité socialo-écolo-communiste lors du conseil municipal du 15 mai 2009, a fait l'objet de polémiques en séance et dans la presse , y compris entre groupes de l'opposition. Sur un sujet aussi important pour le devenir de notre ville , le groupe Rouen Social et Libéral a voté contre cette réforme, refusant ainsi de cautionner une mesure démagogique .

Le point essentiel concerne l'obligation, pour toute construction neuve de plus de quatre logements , d'inclure au moins 25 % de logements sociaux locatifs (avant cette réforme, l'obligation était de 20 % de logements sociaux pour les programmes de plus de 30 logements).

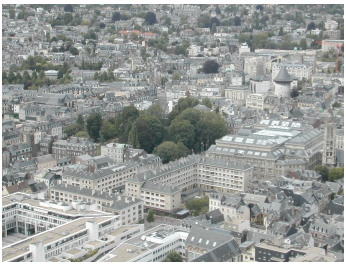

Cette réforme est censée favoriser la mixité sociale dans le centre ville ! En réalité, le résultat risque d'être à l'opposé du but recherché .

Nous sommes, bien sûr , favorables à la mixité sociale , source d'harmonie et de solidarité entre Rouennais de toutes origines .
Cela suppose aussi d'inciter les ménages aisés à demeurer en centre ville et non pas à s'installer dans les quartiers cotés de Mont-Saint-Aignan ou Bois-Guillaume. Gardons sur Rouen ces gros contribuables qui alimentent le budget municipal et favorisent le maintien du commerce de proximité. Les centre-villes qui n'ont pas fait cela sont devenus des ghettos comme Harlem à New York ou le centre de Johannesburg , pour ne pas prendre d'exemples plus proches de nous, comme le centre ville de Marseille, il n'y a pas si longtemps .

Cette population aisée recherche, pour se loger, des copropriétés bien entretenues dont les charges locatives sont généralement élevées. Comment pourrait-on imaginer satisfaire cette demande si une copropriété de 4 logements doit comprendre un logement social locatif dont l'occupant redoutera de payer de trop fortes charges ? Qui acceptera de devenir propriétaire de ce logement social isolé et difficile à gérer ?

Alors, de deux choses l'une : ou bien cette réforme du PLU ne sera pas appliquée et les nouveaux programmes immobiliers comporteront de faux logements sociaux vendus au prix du marché à de faux déshérités avec la complicité des autorités locales, ou bien les promoteurs immobiliers préféreront construire ailleurs qu'en centre ville .

Pour favoriser la mixité sociale , la seule réponse responsable est d'investir dans des petits projets de logements sociaux de centre ville, et d'en confier la gestion à Rouen Habitat.
Par cette réforme démagogique et dangereuse du PLU , la majorité socialiste veut-elle s'affranchir de cet investissement pourtant indispensable ?

**Sur Internet : www.bruno-devaux.com**
**B. DEVAUX / La Gazette de Rouen - 36, rue de Bihorel 76000 ROUEN - lagazette@bbox.fr**
Directeur de la publication : Bruno Devaux - **ISSN 1298-7867** - Imprimerie : Alphacopy Rouen